

Association des malentendants canadiens (AMEC) Programme de bourses d'études – 2012

Octobre 2011

Le Programme de bourses d'études de l'Association des malentendants canadiens fut fondé en 2002. Ce programme est subventionné par des dons de membres de l'Association des malentendants canadiens, ainsi que par une contribution importante de la famille Algar et de Doreen Laszlo (conjointe du D^r Charles Laszlo).

Le mandat de l'AMEC est la sensibilisation aux questions touchant à la déficience auditive et la défense des droits des personnes malentendantes ou devenues sourdes. Son but est la pleine intégration à la société canadienne des personnes ayant une déficience auditive. La Fondation de l'Association des malentendants canadiens (FAMEC) fut établie afin de créer un legs financier à perpétuité pour soutenir les activités de l'AMEC et pour engendrer des projets spécifiques pour le bénéfice des Canadiens malentendants ou devenus sourds. La famille Algar souhaite continuer l'appui de leur parents, tout particulièrement leur père, Frank Algar, qui était un grand défenseur des droits des personnes malentendantes et qui vouait une confiance spéciale aux jeunes. Le but de Doreen Laszlo est d'encourager les étudiants malentendants à suivre le modèle présenté par le Dr Charles Laszlo par rapport à son travail et son engagement pour le bénéfice de la communauté malentendante.

Le but du Programme de bourses d'études est d'offrir une reconnaissance et un soutien financier à des étudiants malentendants ou devenus sourds inscrits à plein temps à un programme d'études post-secondaires à une institution reconnue, peu importe le domaine d'études, dans le but d'obtenir un diplôme ou un certificat. **Cette année, trois bourses de \$1,000 chacune seront présentées lors de la cérémonie annuelle de remise des prix pendant la Conférence de l'AMEC en mai 2012.**

Les candidats sont priés de lire les conditions d'éligibilité ci-jointes et de fournir tous les renseignements exigés. Le choix des récipiendaires seront effectués par le Comité de sélection pour les bourses d'études. Les décisions du comité sont sans appel. **Notez bien : vous n'avez qu'à soumettre une seule demande pour toutes les bourses.**

Veillez compléter tous les documents demandés et de les appuyer des pièces justificatives appropriées (les copies sont acceptées car les demandes ne seront pas retournées). Les demandes doivent parvenir au secrétariat au plus tard **le 28 février 2012**. Les demandes en retard, non signées ou incomplètes ne seront pas traitées **(dans le même sens, aucune demande transmise par courriel ou par télécopieur ne sera traitée)**. Veuillez envoyer votre demande dûment complétée **par la poste** à :

Programme de bourses d'études de l'Association des malentendants canadiens
2415 Holly Lane, pièce 205, Ottawa (Ont.) K1V 7P2
Voix : (613) 526-1584 Sans frais : 1-800-263-8068 Téléc. : (613) 526-4718
ATS : (613) 526-2692 Courriel : scholarship@chha.ca
<http://www.chha.ca/chha/scholarships-index.php>

Association des malentendants canadiens Programme de bourses d'études – 2012

POLITIQUE ET PROCÉDURES

1. Les candidats au Programme de bourses d'études **doivent** être soit malentendants, devenus sourds ou sourds oralistes. Une pièce justificative est exigée.

Les définitions généralement acceptées par l'Association des malentendants canadiens (AMEC) et la Fondation de l'Association des malentendants canadiens (FAMEC) sont les suivantes :

personne malentendante

toute personne ayant une déficience auditive, peu importe le niveau de celle-ci (de léger à profond), et qui communique principalement en utilisant une langue parlée.

personne devenue sourde

toute personne ayant une déficience auditive profonde acquise à l'âge adulte (déficience auditive survenant après l'acquisition d'une langue parlée)

personne sourde oraliste

toute personne ayant une déficience auditive profonde existant à la naissance ou depuis le bas-âge, qui communique principalement en utilisant une langue parlée.

2. Les candidats éligibles peuvent être des étudiants nouveaux ou revenants aux études post-secondaires, inscrits à plein temps à un programme collégial ou universitaire reconnu. Le champ d'études n'est pas un facteur dans le processus de sélection. Tout candidat doit être citoyen canadien, résident permanent, immigrant ayant obtenu le droit d'établissement, réfugié au sens de la Convention, ou une personne protégée vivant au Canada, au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le champ d'études peut être un élément considéré au cours du processus de sélection pour certaines bourses. La bourse d'études Charles Laszlo exige que les candidats soient inscrits dans la deuxième année d'un cursus visant la science et la technologie. De plus, les candidats doivent démontrer un intérêt pour les activités visant à améliorer la vie des personnes malentendantes. La bourse d'études Frank Algar ne vise pas un champ précis d'études; cependant le niveau de participation en matière de défense des droits des candidats est un facteur dont il est tenu compte.
3. Une évaluation générale sera faite de chaque candidat aux fins de toutes les bourses d'études. Les demandes seront évaluées en tenant compte de divers critères, y compris la scolarité, la détermination à surmonter les obstacles posés par la déficience auditive et l'engagement communautaire.
4. Les candidats admis reçoivent un avis six semaines suivant la date d'échéance pour les demandes. Les fonds sont déboursés sur réception d'une preuve d'inscription. Une entente à cet effet doit être signée par le récipiendaire et un représentant autorisé de l'AMEC. Veuillez noter que les bourses **sont un revenu imposable**.
5. Les récipiendaires consentent à l'utilisation de leurs noms et photos aux fins de promouvoir le Programme de bourses et de susciter l'intérêt des candidats potentiels. Les moyens susceptibles d'être utilisés comprennent la conférence et l'assemblée générale annuelle de l'AMEC, le magazine *Écoute/Listen*, les journaux régionaux (dans le milieu des récipiendaires) et un communiqué de presse aux médias nationaux.

Association des malentendants canadiens
Programme de bourses d'études – 2012
Formule de demande de bourse d'études

Partie 1 : Renseignements personnels du candidat

Nom

Adresse

Ville Province

Code postal

Téléphone/ATS Courriel

Date de naissance (mm/jj/aa)..... Âge.....

Homme Femme

Je me considère une personne (cochez un choix seulement)

..... malentendante

..... devenue sourde

..... sourde oraliste

..... autre (précisez)

Partie 2 : Renseignements audiologiques

Ces renseignements sont essentiels afin d'assurer l'éligibilité à cette bourse.

Âge lors du diagnostique de déficience auditive

Cause (si connue)

Portez-vous des appareils auditifs ? oui non Si oui, combien ?

Avez-vous un implant cochléaire ? oui non Si oui, depuis quand?

Avez-vous une autre déficience sensorielle ou physique en sus d'une déficience auditive ? oui non

Si oui, veuillez préciser la nature de cette déficience.

Vous devez joindre un audiogramme daté et signé par un audiologiste.

Partie 3 : Besoin d'accommodement dans la salle de classe

Veillez préciser comment vous assurez l'accès auditif pour vous-même dans une salle de classe. Décrivez tout accommodement que vous avez demandé et reçu (dispositif facilitant l'écoute, preneur de notes, siège réservé, etc.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partie 4 : Scolarité

Vous devez joindre une attestation de vos résultats académiques pour au moins les deux dernières années d'études, selon votre cas.

Je suis actuellement inscrit à Niveau d'études

Programme d'études Durée du programme

- Je suis un diplômé d'études secondaires et je m'appête à ma première année d'études post-secondaires.
- Je suis un étudiant collégial ou universitaire à plein temps et j'ai déjà entamé mes études post-secondaires.
- Je suis un étudiant plus âgé que la moyenne qui retourne/est retourné aux études post-secondaires.
- Other (veuillez préciser)

Décrivez l'historique récent de votre scolarité :

	Nom de l'école secondaire/collège/université	Programme (le cas échéant)	Diplôme/certificat obtenu
1			
2			
3			

Décrivez vos objectifs scolaires (par ex. : obtenir un diplôme collégial ou universitaire) :

.....

.....

.....

.....

.....

Décrivez vos plans de carrière :

.....

.....

.....

.....

Partie 5 : Défense des droits / sensibilisation

Je suis membre de l'Association des malentendants canadiens (AMEC) :
oui non

Je suis membre de l'Association des sourds du Canada (ASC) :
oui non

Autre (précisez)

Veillez décrire une situation, le cas échéant, où vous avez fait de la sensibilisation par rapport à la déficience auditive :

.....

.....

.....

Veillez décrire une situation où, le cas échéant, vous vous êtes identifiée comme étant une personne ayant une déficience auditive :

.....

.....

.....

.....

Veillez décrire une situation, le cas échéant, où vous avez fait de la sensibilisation par rapport à l'Association des malentendants canadiens :

.....

.....

.....

.....

Partie 6 : Déclaration personnelle

Décrivez des réalisations, des instants marquants personnels, et/ou votre participation dans des sports, des clubs ou des associations. Décrivez vos objectifs d'avenir, y compris votre plan de carrière ou tous autres objectifs que vous souhaitez accomplir. Vous devez joindre ces renseignements à titre de document supplémentaire, lequel doit être dactylographié et ne pas dépasser 500 mots.

Partie 7 : Lettres de recommandation

Veillez inclure deux lettres de recommandation, dactylographiées et ne dépassant pas 500 mots. Elles doivent provenir de personnes autres que des membres de votre famille immédiate ou des personnes vivant sous le même toit que vous-même. Il est préférable que les lettres comportent un entête officiel imprimé, si possible.

Merci de l'intérêt que vous portez au Programme de bourse d'études de l'Association des malentendants canadiens. Votre demande sera étudiée attentivement par le Comité de sélection pour les bourses d'études. Vous serez bientôt avisé par écrit si votre demande a été admise ou non. Les bourses d'études sont adjudgées qu'une seule fois; cependant si vous n'êtes pas admis, vous pouvez postuler à nouveau l'année suivante. Les décisions du comité sont sans appel.

Signature du candidat

Date

LISTE DE CONTRÔLE

Veillez vous assurer que votre demande contient les documents suivants:

1. Cette formule de demande dûment complétée.
2. Un audiogramme signé
3. Une copie de vos relevés scolaires
4. Une déclaration personnelle
5. Deux lettres de recommandation

***** On a utilisé le terme masculin « candidat » aux présentes uniquement pour la commodité de la lecture. Ce terme doit être interprété comme incluant à pied d'égalité les femmes et les hommes. *****